

# **ENSEMBLE, AGISSONS CONTRE LA MOUCHE DES FRUITS : UN VRAI FLÉAU POUR NOS CULTURES**

Mardi 11 octobre 2022  
La Petite-Île



# LA MOUCHE DES FRUITS

## UN VRAI FLÉAU POUR NOS CULTURES

La mouche des fruits « *Bactrocera dorsalis* » a été détectée par la Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Réunion (FDGDON).

Installée sur toute l'île, cette peste originaire d'Asie, préférant les climats tropicaux est présente dans toute la zone Océan indien (Comores, Mayotte, Maurice, Madagascar, Afrique, Réunion).

Celle-ci a colonisé en quelques mois une majorité du territoire, avec des impacts déjà significatifs sur certaines productions. C'est le cas notamment pour la production de mangue dont certaines exploitations ont vu des pertes conséquentes lors de la dernière récolte.



Ses hôtes favoris sont la mangue, la goyave, la papaye, les agrumes, les anones, la banane, les cucurbitacées, les piments, la tomate, etc.

Sa capacité d'invasion est telle qu'il est urgent de prévoir des moyens de sensibilisation et de lutte en amont de la prochaine saison des fruits, c'est-à-dire au mois de septembre.

43% des exportations des professionnels export et 80% des expéditions de colis par les particuliers se déroulent en fin d'année. La présence de *Bactrocera* sur des productions majeures comme la mangue, et potentiellement sur le letchi et le fruit de la passion vont engendrer de fortes contraintes sur les expéditions en fin d'année.

### IMPACTS SUR LES CULTURES

- Dégâts occasionnés par les larves,
- Affaissement des tissus, pourrissements, coulures suite aux pontes de la mouche avec émergence d'asticots qui provoquent en se nourrissant de la pulpe des lésions irréversibles et le pourrissement des fruits et légumes,
- Maladies secondaires : anthracnose, bactérioses...  
De 10 à 80 % de pertes sur mangue au Kenya, surtout sur les variétés tardives.

### CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES POUR LA RÉUNION

- 2018, Grand Fond (Saint-Gilles) **des pertes de ~100 % !**
- 2019, mise en place de l'action collective de lutte contre les mouches de la FDGDON avec le soutien du Conseil départemental  
>>> **les pertes abaissées à ~50 %**
- 2020 et 2021 actions collectives maintenues  
>>> **des pertes moyennes entre 40 et 45 %.**

# LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

## UN ENJEU MAJEUR POUR LE DÉPARTEMENT

Le Département, collectivité compétente en matière agricole, marque une volonté affirmée de soutenir les agriculteurs en mettant en place les conditions d'un développement des exploitations. Il intervient à plusieurs niveaux :

- stratégique dans le cadre d'une large réflexion (AGRlpei) destinée à bâtir les fondations du modèle agricole de demain ;
- organisationnel en finançant l'encadrement technique des agriculteurs par les structures ;
- de l'exploitation au travers des aides à la modernisation des exploitations en lien notamment avec le FEADER ou les aides départementales spécifiques qui permettent notamment de développer la production locale.

### LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES EN CHIFFRES

- 100 000 tonnes produites par an (85 000 tonnes en 2007)
- Elle couvre près de 75% des besoins locaux
- 2 000 exploitations
- La production est dominée par des agriculteurs non affiliés à une forme de regroupement (type coopérative), soit 80% des producteurs locaux de fruits et légumes
- Exportation de 2 800 tonnes/an (1 900 tonnes en 2000)
- Stabilité des surfaces totales : 5 580 ha aujourd'hui contre 5 225 en 2000
- Les exploitations fruitières et légumières se caractérisent par de « petites » surfaces, en moyenne inférieure à 1 ha sauf pour les exploitations spécialisées (2 ha en moyenne pour la culture fruitière et 1 ha en moyenne pour les cultures légumières).

Le Département soutient techniquement et financièrement la diversification végétale et le développement de produits agricoles prioritaires.



# ACTION FORTE DU DÉPARTEMENT POUR SOUTENIR LA PRODUCTION LOCALE

La Collectivité mène une action forte et résolue pour soutenir la production locale de fruits et légumes (soutien à la production des 12 fruits et légumes prioritaires, aides post cyclones, pour le redémarrage des exploitations, accompagnement des exploitations dans leurs démarches de qualité, soutien des fêtes du terroir, Amapéi, marchés des producteurs...). Il s'agit d'une ambition d'autant plus forte que les productions réunionnaises sont souvent des productions d'excellence, notamment les productions fruitières fortement prisées à l'export comme l'ananas, le letchi ou la mangue, et que le modèle AGRIPéi se fonde sur une amplification des productions de diversification sur le territoire, comme facteur de débouchés et de revenus pour les agriculteurs (+ 1000 à 2000 ha de diversification végétale d'ici 2030).

## SENSIBILISER AUX ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE CET INSECTE

Pour enclencher un processus de lutte destiné à endiguer le phénomène de la mouche de fruit asiatique, le Département a souhaité :

- prévoir les moyens de sensibilisation et de lutte contre la mouche des fruits, dès le démarrage de la saison des fruits 2022 ;
- alerter et réaliser des témoignages d'agriculteurs ;
- présenter des moyens de lutte ;
- sensibiliser les agriculteurs et la population afin d'agir ensemble pour limiter ses dégâts voire éradiquer ce fléau
- **financer un chantier d'insertion pour la fabrication d'augmentoriums**

L'action du Département porte également sur :

- **la transformation** avec l'accompagnement à la création d'unités de transformation agro-alimentaire (4 unités de type légumerie pour valoriser 2000 tonnes de fruits et légumes supplémentaires) avec une enveloppe de 1 600 000 € ;
- **la valorisation de la production locale et des circuits courts.** 30 à 35% de produits agricoles sont « péi » au sein des restaurants scolaires des collèges et lycées ; 20 nouvelles AMAPEI, des marchés péi ont été créés sur l'ensemble des communes ; le Département soutient les fêtes de terroir ;
- **l'exportation**, notamment grâce à la présence des produits au Salon International de l'Agriculture sur lequel les produits péi sont présentés et dégustés. De plus, une étude a été lancée afin d'explorer les opportunités de coopération régionale de produits agricoles dans la zone océan Indien ;
- **la recherche**, grâce à l'accompagnement des organismes de recherche comme l'ARMEFLHOR et des projets innovants qui contribuent à développer de nouvelles techniques et technologies d'exploitation afin d'améliorer la production ou encore l'efficacité face à la gestion des risques phytosanitaires et climatiques.

La Collectivité est en veille sur **tous les sujets rattachés aux problématiques de productions agricoles, et végétales en particulier.** Elle soutient techniquement et financièrement la gestion des risques phytosanitaires que ce soit la lutte contre les maladies ou les ravageurs.

C'est ainsi qu'elle a participé activement (200 000 € par an) pour lutter contre le varroa ou contre les rats (80 000 € par an).

# FDGDON, L'EXPERTISE VÉGÉTALE POUR LA SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT



La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de La Réunion est un syndicat professionnel agricole créé en 1976.

Forte de 45 années d'expériences au service de la protection des végétaux, elle est reconnue **OVS** (Organisme à Vocation Sanitaire), dans le domaine végétal selon l'arrêté du 31 Mars 2014. **Partenaire de l'action départementale**, elle sert de **relais à l'Etat** pour garantir la qualité sanitaire des productions végétales réunionnaises.

Elle est administrée par **19 producteurs** représentant les groupements communaux (16) et inter communaux (3) de l'île de La Réunion. Elle est **présidée** depuis le 9 Décembre 2021 par **Thierry Hoarau** du GDON du Tampon.



**CONTACTS**

**0262 45 2000**

**[www.fdgdon974.fr](http://www.fdgdon974.fr)**

# LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES MOUCHES DES FRUITS ET DES LÉGUMES

## LES ACTIONS POUR UNE LUTTE CIBLÉE

- Fabrication d'augmentoriums
- Pièges de surveillance (phéromones)
- Prophylaxie : collecte et destruction des fruits piqués
- Les pièges de masse (alimentaires)
- L'application d'un biocontrôle (Syneïs)



AGISSONS TOUS ENSEMBLE !

# UN ATELIER D'INSERTION POUR LA FABRICATION D'AUGMENTORIUMS

Le Département a décidé de lancer une expérimentation d'un chantier d'insertion pour la fabrication d'augmentoriums à destination des particuliers et des professionnels.

Pour cela, il a sélectionné par appel à projets, l'association **ADASE**, qui fabrique dans son atelier de production, situé à Petite-île, 2 modèles d'augmentorium :

- Un modèle poubelle de 80L
- Un modèle en métal de 1m3.



Les objectifs de production sur l'année sont de 1800 augmentoriums poubelle et 100 augmentoriums métal.

C'est ensuite la FDGDON qui assure la logistique et la distribution auprès des agriculteurs mais aussi des particuliers car c'est tous ensemble que nous pourrons lutter efficacement contre la mouche des Fruits.

Grâce au concours financier du Département sur cette opération, qui s'élève à 100 000 €, les prix des équipements appliqués sont de 15 € pour le modèle poubelle et 158 € pour le modèle en métal.

# LES AUTRES MOYENS DE LUTTE

## PIÈGES DE SURVEILLANCE

Le méthyl eugénol est un puissant attractif sexuel pour les mâles qui permet de :

- Surveiller la population sur la parcelle (10 pièges par ha).
- Déclencher un traitement par taches, si > 25 à 30 mouches/semaine



## FAIRE DU PIÈGEAGE DE MASSE

Les attractifs alimentaires qui attirent mâles et femelles sont utilisés :

- Phosphate diammonique
- Levure alimentaire



## APPLICATION D'UN BIOCONTRÔLE

Utilisation du traitement SYNEIS APPAT (ou équivalent)

- Attractif alimentaire
- Matière active: spinosad
- Traitement par taches (ex. : bordures)
- 4 applications maximum

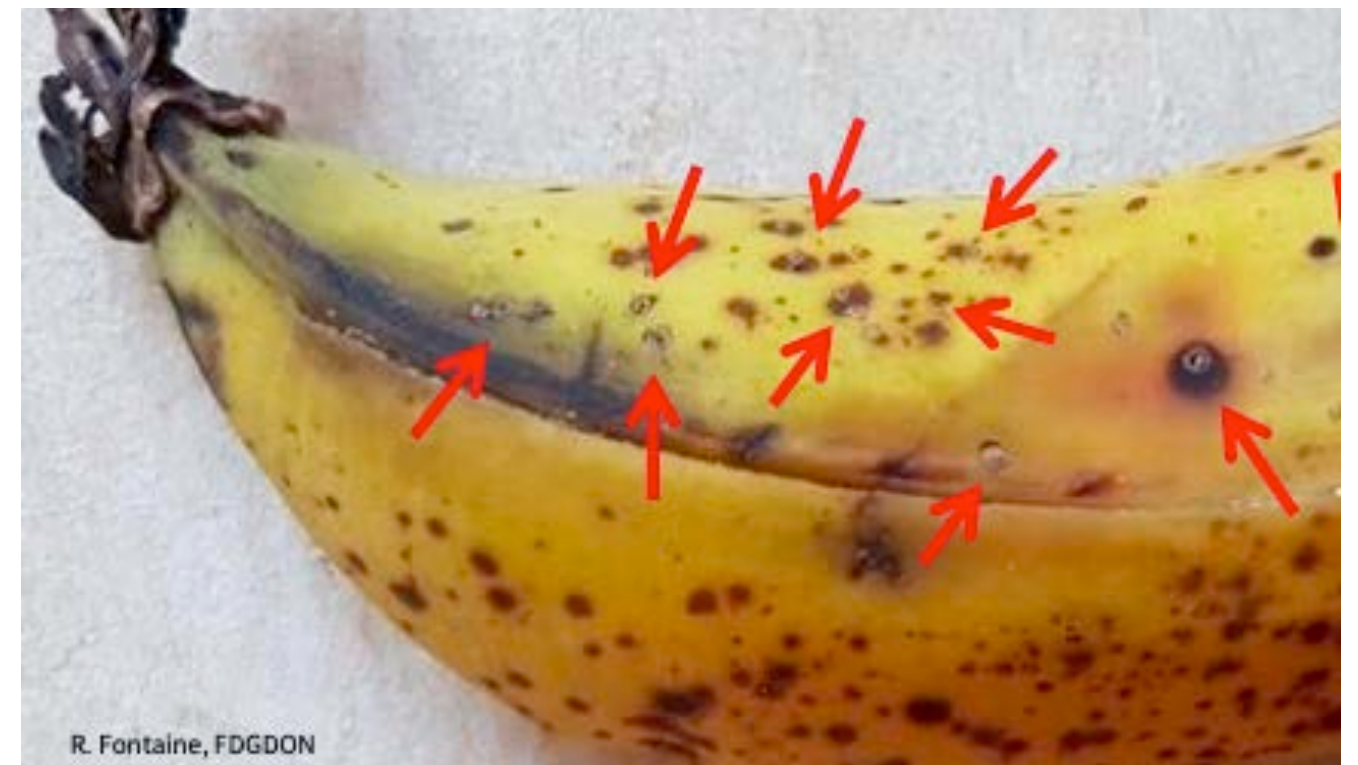




# VIGILANCE SUR LES NOUVELLES MOUCHES

Trois espèces menacent le territoire

- Le *Bactrocera tsuneonis* > Agrumes
- *Bactrocera latifrons* > Piments, poivrons, aubergines...
- *Ceratitis cosyra* > Mangues, bananes, avocats, pêches



# VISITE TECHNIQUE

## À LA PETITE-ÎLE

Ce Mardi 11 octobre, une visite de l'installation de l'augmentorium est organisée sur l'exploitation de Simon Hoareau à La Petite-Île. Voici le déroulé de cette journée sanitaire végétale, consacrée à la lutte contre les mouches des fruits.

HEURES	SEQUENCES	LIEUX
09h30 – 10h00	Accueil café	Exploitation de Mr HOAREAU Simon
10h00 – 10h30	<p><b>Mot d'accueil</b> Vice-président du Département et Maire de Petite île M. Serge HOAREAU</p> <p><b>Discours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Président Chambre d'Agriculture M. Frédéric VIENNE</li> <li>➤ VP Région Réunion M. Jean Bernard MARATCHIA</li> <li>➤ VP du Département et Maire de Petite île M. Serge HOAREAU</li> <li>➤ Le représentant de l'Etat</li> </ul>	Stand institutionnel du Département
10h30 – 11h30	<b>Visite des 04 stands sur l'exploitation</b>	Stands
11h30 – 12h00	<b>Présentation et installation de l'Augmentorium</b> chez M. HOAREAU en présence des officiels et de la presse	Exploitation de Mr HOAREAU Simon
12h00 – 12h30	ITV – Interview presse	Devant l'Augmentorium

# CONTACTS PRESSE

Département de La Réunion

Direction de la Communication

Virginie Elsass • 0692 974 389 • [virginie.elsass@cg974.fr](mailto:virginie.elsass@cg974.fr)

Pana Rakoto • 0692 974 533 • [pana.rakoto@cg974.fr](mailto:pana.rakoto@cg974.fr)